

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

12735

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

RIMANNI AMAL

201042

Date de naissance :

25/08/1990

Adresse :

RES NEXT HOUSE VILLA 05
DAR BOUAFZA - CASA

Tél. : 0522.881.566

Total des frais engagés :

4615.40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Bouchra KARAOUY
Gynécologue - Obstétricienne
Omar El Khayam - Bouséjour - Casa
55 56 69 - 056216511

Date de consultation :

RIMANNI AMAL

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Rim

Affection longue durée ou chronique : ALD CALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 02/04/2024

Signature de l'adhérent(e) :

Rimann

03 AVR. 2024

MUPRAS

03 AVR. 2024

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15 FEV 2024	DS		800	Bouchra KARAOUY

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DR. BIDDA RAOUY DR. BIDDA RAOUY Résidence DR. EL KERZ 101-2, Rue El Kerd, Casablanca Tél. 0522 292739 - 0522 684919 Gsm: 0522 292739 - 0522 684919 ICP: 001899921000001	15-2-24	185.40

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE DAKAR Rue 20, Casablanca Tél. 0522 292739 - 0522 684919 Gsm: 0522 292739 - 0522 684919 ICP: 001899921000001	15/02/24	B 100 + D 100	1300 H

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Montant des Honoraires	Coefficient DES TRAVAUX



Dr.Bouchra Karaoui
Gynécologue-obstétricienne

Gynécologue - obstétricienne

Diplômé de la faculté de médecine de Paris

Ex attaché et interne des hôpitaux de Paris

إخلاصية في أمراض النساء والولادة

ت باريس

Stérilité du couple - accouchement 15/02/2024

Chirurgie gynécologique - coeliochirurgie

RIMAQUI AMAL

2024/02/15 02301
SER: 1072026

PPV: 66DH40

Yofolvit 200 400 2µg
28 comprimés

6 118000 041504

ORDONNANCE

Yofolvit 200 µg / 400 µg / 2µg -
comprimé

1 Comprimé, matin, pendant 3
jours



PREGNACARE

1 Comprimé, matin, pendant 30
jours



PHARMACIE D'AMIR
Résidence AMIR
1er étage - 20240 Casablanca
Tél: 0520 55 56 69 - 0566 21 65 11
Dr. Bouchra Karaoui
Gynécologue - Obstétricienne
26, Bd Omar El khayam - Casablanca
Tél: 0520 55 56 69 - 0566 21 65 11



26, Bd Omar El khayam, Résidence AMIR,
1er étage-Beauséjour- Casablanca



26, شارع عمر الخيام ، إقامة أمير
الطابق الأول ، بوسيجور الدار البيضاء



06 56 21 65 11



05 20 55 56 69

En cas d'urgence Contacter
clinique les papillons au:

05 22 98 30 35 / 05 22 98 21 20



Dr.Bouchra Karaoui

Gynécologue - obstétricienne

Diplômé de la faculté de médecine de Paris
Ex attaché et interne des hôpitaux de Paris

إختصاصية في أمراض النساء و الولادة

خريجة كلية الطب بباريس

طبيه ملحقة و طبيه داخلية سابقًا مستشفى باريس

Stérilité du couple - accouchement 15/02/2024

Chirurgie gynécologique - coeliochirurgie

RIMAU-AQUAMA

عقم الزوجين - الولادة

لجراحة النسوية - الجراحة بالمنظار

أمراض الثدي - الفحص بالصدى

ORDONNANCE

• SEROLOGIE TOXOPLASMOSE

Dr. Bouchra KARAOUI
Gynécologue - Obstétricienne
26, Bd. Omar El Khayam - Beaujardin - Casablanca
Tel. : 0520 55 56 61 - 0656 21 65 11



26, Bd Omar El khayam ,Résidence AMIR,
1er étage-Beauséjour- Casablanca



06 56 21 65 11

En cas d'urgence Contacter
clinique les papillons au:



26 ، شارع عمر الخيام ، إقامة أمير الطابق الأول ، بوسيجور الدار البيضاء



Casablanca, le 19/02/2024

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 190224-037 Pvt du: 19/02/2024 10:06

Nom : Mme RIMAQUI Amal

Demandé par Dr : BOUCHRA KARAOUI

Page : 1/1

IMMUNOLOGIE-SEROLOGIE

Valeurs Usuelles

TOXOPLASMOSE (IgG)

Date : 19/02/2024
Titre IgG : 0,00 UI/ml

0,00 (24/01/24)

(Technique : ELFA Mini Vidas Biomérieux)

- < 4 UI/ml : Négatif
- Entre 4 et 8 UI/ml : Equivoque
- > ou = 8 UI/ml : Positif

Absence d'IgG spécifiques détectables.

* Surveillance sérologique mensuelle indispensable jusqu'à l'accouchement et un mois après.

* Mesures d'hygiène et de prophylaxie.

Dar Bouazza

LABORATOIRE DAR BOUAZZA
N° 23, Lot Sahel, Dar Bouazza
Casablanca 20220 27 39 - Fax: 0522 96 57 60
Gsm: 0662 66 19 19
E-mail: 001499921000001

Dr. BAHRI Leyla

 N 23, Lot Sahel, Dar Bouazza, Casablanca  05 22 29 27 39 / 06 62 68 49 19  05 22 96 57 60

 laboratoiredarbouazza@gmail.com IF: 20749662 - Pat: 32928202 - ICE: 001899921000001

Facture

N° facture : 2024-1181

Édité le : 19/02/2024 10:07:38

Patient : Mme RIMAOUI Amal

Date prélèvement : 19/02/2024

Analyses	Valeur en B	Montant
TOXOPLASMOSE (IgG)	100	134,00
Total B	100	134,00
APB	25,0	25,00
Déplacement		0,00
Remise		29,00
Total		130,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cent trente dirhams***

LABORATOIRE DAR BOUAZZA
N 23, Lot Sahel, Dar Bouazza
0522 2927 39 - Fax: 0522 9657 60
Gsm: 0662 6849 19
ICE: 00189992100001

Dar Bouazza